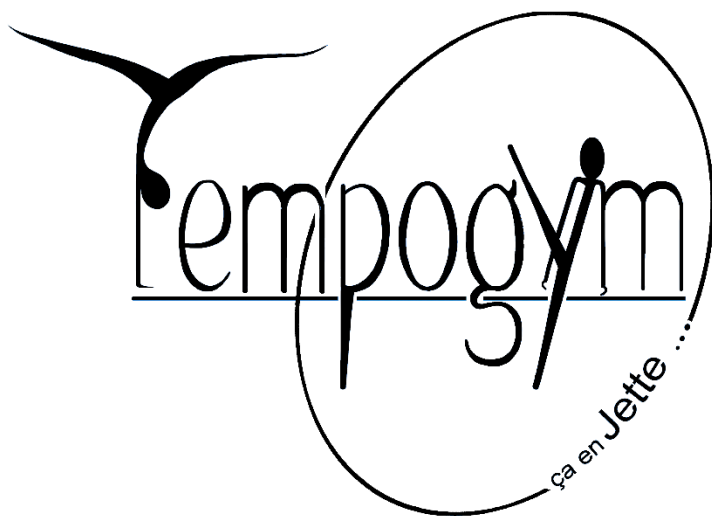


Saison 2025-2026

Royal Tempogym Info



*Avec le soutien de la Commune de Jette, de l'Adeps et de la Cocof
N° entreprise : 0899 464 172*



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Philosophie du club

La gymnastique, sport pour lequel nos prédécesseurs à la tête du club et nous-mêmes nous investissons depuis 1923, constitue une voie royale pour le développement psychomoteur.

Ce sport complet sollicitant tous les muscles et articulations a pour vocation première d'agir avec un maximum d'adresse. En outre, il procure des sensations, c'est la raison pour laquelle les enfants l'apprécient tellement.



Tempogym Jette c'est l'école de la gymnastique vers l'école de la vie car bon nombre de situations vécues par nos gymnastes demandent une gestion mentale transposable en société.

À la gym il faut être concentré et ne pas se laisser déstabiliser par l'échec dans l'exécution d'une agilité. Dans la vie on essaiera de surmonter ses soucis, de se maîtriser.

À la gym il faut de la prestance, tenue correcte et port élégant. Dans la vie on saura se présenter aux autres. À la gym il faut parfois travailler dans des conditions difficiles, entraîneur absent, matériel souhaité indisponible ou chauffage en panne dans la salle. Dans la vie on saura supporter des conditions inconfortables. A la gym il faut participer au montage et rangement du matériel. Dans la vie on saura mettre la main à la pâte. Oui la gymnastique revêt une grande valeur éducative.

Un club doit être fraternel s'il veut remplir sa mission sportivo-éducative et mener à bien ses projets. Notre philosophie repose par conséquent beaucoup sur l'entraide. Une bonne part du fonctionnement du club passe par des échanges au profit de tous. Que ce soit au niveau de la gestion administrative, du déroulement des entraînements ou dans l'implication des gymnastes. L'O.A. (organe administratif) composé du Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorière est soutenu

régulièrement dans son action par des entraîneurs faisant office de « personne ressource ». Les entraîneurs, durant leurs cours, reçoivent l'assistance d'un collègue qui circule de groupe en groupe concrétiser ce renfort équitablement. Cette assistance technique, organisationnelle et remédiatrice est proposée à tous les groupes qu'ils soient orientés ou non vers la compétition.

Les gymnastes eux sont invités à endosser un rôle complémentaire à celui d'apprenant. Être l'aide ponctuelle à la réussite de l'autre. Les jeunes se prêtent volontiers au jeu grâce à leurs prédispositions naturelles pour l'interaction avec leurs paires. Nous pensons que la camaraderie dans la solidarité augmentera la motivation. Les gymnastes se sentiront valorisés et considérés. Pour les plus âgés d'entre eux qui arrivent en fin de parcours sportif, nous avons mis en place une école interne de formation

de moniteurs. Celle-ci fonctionne par le partage de connaissances de la part d'entraîneurs expérimentés acceptant de donner de leur temps.

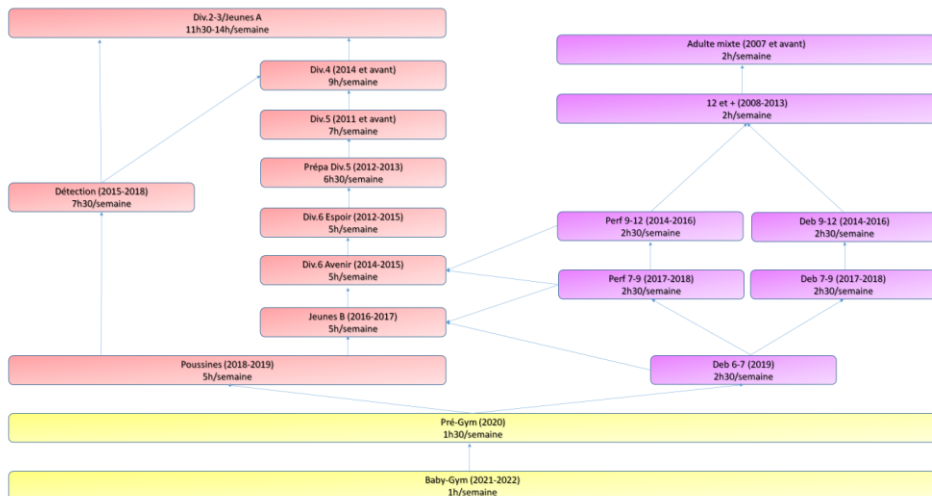
L'entente est le fondement de notre association. Agir en commun permet un soulagement dans l'action, le projet ou le travail à mener et est facteur d'évolution, de progression. Après « aimer », « aider » n'est-il pas le plus beau verbe de la langue française ?

Notre club est ouvert à tous, bon ou moins bon gymnaste. L'important c'est le plaisir du jeune dans la pratique de son sport. L'équipe est là pour gérer, organiser, former, imaginer et dialoguer. C'est un travail agréable et intéressant mais parfois assez lourd en temps et investissement personnel. Lourdeur vite oubliée lorsque nous voyons le sourire s'afficher sur le visage d'un enfant qui vient de réussir une gestuelle gymnique.



Organigrammes gymnastique artistique

ORGANIGRAMME GAF 2025-2026



Dans un esprit familial, notre équipe de moniteurs du Royal Tempogym Jette accueille vos enfants, filles et garçons, dès l'âge de 3 ans et demi, de l'initiation à la gymnastique artistique de compétition.

Les « petits » évoluent dans une salle de psychomotricité spécifique et les plus grands dans une salle placée.

ORGANIGRAMME GAM 2025-2026



Comité administratif

Président.....Stéphane Etienne
Vice-Président.....Patrice Van den bossche
Trésorière.....Dekoninck Lola
Secrétaire.....Julie Carpentier

Siège social et Secrétariat :
TEMPOGYM JETTE
Avenue du Comté de Jette 3 – 1090 Bruxelles
N° de compte : BE85 7512 0842 0506

Website : www.tempogymjette.be/
E-mail : tempogymjette@hotmail.com
GSM : 0473/17.34.14.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes demandes d'ordre général ou administratives (renseignements, attestations, document mutuelle, achat équipement...) lors de la permanence de contact qui se tient les samedis suivants, **de 11h30 à 14h à la cafétéria du centre omnisports.**

- 30 août
 - 20 septembre
 - 18 octobre
 - 15 novembre
 - 20 décembre
 - 10 janvier
 - 14 février
 - 4 avril
 - 25 avril
 - 30 mai
-

A vos Agenda

Rentrée sportive

Tous nos cours reprennent selon l'horaire le samedi 30 août et sont supprimés pendant les congés scolaires et jours fériés.
La saison se clôturera le dimanche 28 juin 2026.

Brevet Chenille

Le 7 décembre, notre événement annuel aura lieu pour les plus petits du club. Baby-gym et Pré-gym auront alors l'occasion de vous montrer leurs prouesses en présence de Saint-Nicolas !

Fête du club

La date n'est pas encore fixée mais nous nous réjouissons de vous retrouver fin du mois de juin !

Compétitions

GYM EVAL

Evaluation provinciale 1 : 14 décembre 2025

Evaluation provinciale 2 : 17 mai 2026

JEUNES

Championnat du Brabant (A) : 31 janvier et 1^{er} février 2026

Championnat du Brabant (B) : 28 et 29 mars 2026

Championnat francophone (A) : 18 et 19 avril 2026

DIVISION 6 GAF

Championnat du Brabant : 28 et 29 mars 2026

DIVISION 5 GAF

Championnat du Brabant : 7 et 8 février 2026

Championnat francophone : 14 et 15 mars 2026

DIVISION 4 GAF

Championnat du Brabant : 7 et 8 février 2026

Championnat Provincial Inter-Equipes : 7 et 8 mars 2026

Championnat francophone : 14 et 15 mars 2026

Championnat francophone Inter-Equipes : 11 et 12 avril 2026

DIVISION 3 GAF

Championnat du Brabant : 31 janvier et 1^{er} février 2026

Championnat Provincial Inter-Equipes : 7 et 8 mars 2026

Championnat francophone : 21 et 22 mars 2026

Championnat francophone Inter-Equipes : 11 et 12 avril 2026

DIVISION 2 GAF

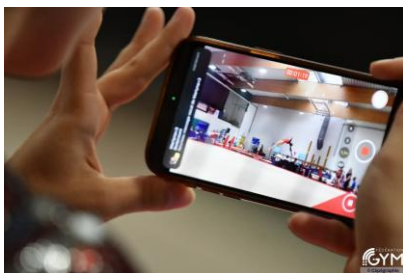
Championnat multiprovinces : 28 et 29 mars 2026

Championnat francophone : 18 et 19 avril 2026

Championnat de Belgique : 23 au 25 mai 2026

GAM

Coupe Formation : 23 novembre 2025
Championnat du Brabant : 21 et 22 mars 2026
Championnat francophone : 18 et 19 avril 2026
Championnat de Belgique : 23 au 25 mai 2026



*Les dates des Championnats du Brabant sont données à titre informatif et doivent encore être confirmées par la fédération.

Stages

Nos stages en soirée ne sont proposés qu'aux groupes compétition GAF et GAM ce pour une question d'organisation.

Pour les groupes loisirs, des stages se déroulent en journée en partenariat avec le CFS.

Automne 2025

Du 27 au 31 octobre 2025, de 17h30 à 20h

Carnaval 2026

Du 16 au 20 février 2026, de 17h30 à 20h

Printemps 2026

Du 4 au 8 mai 2026, de 17h30 à 20h

Reprise Août 2026

Du 17 au 21 août 2026, de 17h30 à 20h

Il est demandé 16€/jour pour toute inscription à l'un de nos stages.

*Nous nous réservons le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Equipement

Tunique



Disponible pour toutes mais obligatoire pour les groupes compétition.

Taille 10 ans à T3

Prix : 86€

Léotard

Léotard, short et sokol obligatoires, pour les groupes compétition.

Taille 8 ans à T5/M

Prix : Léotard 65€

Short 6€

Sokol 10€



Sac



Disponible pour tous.

Prix : 10€

Training



Disponible pour tous (uniquement sur commande)

Prix : 65€

T-shirt

Disponible pour toutes mais obligatoire pour
les groupes Baby-gym, Pré-gym
et Parkour

Taille 3 ans à XL

Prix : 12€



Règlement d'ordre intérieur

Dans le but de rendre l'activité la plus agréable et la plus rentable possible, le club a tenu à se doter d'un ROI pour tous les membres qui devront le respecter.

Tout membre de Tempogym Jette ayant réglé sa cotisation au club accepte automatiquement le présent règlement d'ordre intérieur. Il pourra le retrouver à tout moment sur le site internet www.tempogymjette.be.

1- Licence

- En s'affiliant au club, le membre est automatiquement affilié à la Fédération Francophone de Gymnastique et de Fitness asbl (Ffg). Il est, de ce fait, tenu de se conformer aux statuts, ROI, règlement anti dopage et à la politique de confidentialité de la FFG, disponible sur www.ffgym.be dans la rubrique « La Ffg ».

ATTENTION : En cas d'opposition du traitement de certaines données par le membre, il nous sera dans l'impossibilité de fournir nos services et par conséquent d'être membre de la fédération et donc de notre association.

2- Cotisation

- La cotisation doit être versée au plus tard le 29 août ou 1 semaine après une inscription en cours d'année sur le compte de Tempogym Jette, sans quoi la place occupée deviendra vacante et le membre ne sera plus accepté en salle.
- Elle pourra également être réglée en 3 mensualités uniquement sur demande (à la permanence ou par mail) et sur présentation d'un document d'ordre permanent bancaire.
- Un acompte sera demandé fin de saison pour une réinscription. Celui-ci doit être déduit du montant de la cotisation. ***Il n'y aura pas de restitution de l'acompte même sur présentation d'un certificat médical.***
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt volontaire ou interruption temporaire.
En cas d'accident ou de maladie entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité d'une durée d'au moins 4 semaines, un certificat médical doit être envoyé au secrétariat du club au plus tard dans le mois suivant la date de début d'incapacité. Un remboursement

éventuel sera calculé au prorata de la valeur restante de la cotisation, hors licence. Aucun remboursement ne sera accordé une fois la saison clôturée.

3- **Communication aux sportifs et aux parents**

- Toute demande administrative et/ou d'ordre général devra être introduite via la permanence du secrétariat, le samedi de 11h30 à 14h suivant le calendrier fourni (hors congés scolaires et jours fériés) à la cafétéria du centre sportif.
- En cas d'absence ou de retard, prévenir son entraîneur.
La participation aux entraînements nécessite un état physique adéquat. Le club et l'entraîneur devront être tenu informés par les parents de problèmes médicaux éventuels. En baby-gym l'inscription est corroborée au fait d'être propre.
- Les membres s'engagent à participer (sauf raison médicale ou sociale) à tous les entraînements, compétitions et événements auxquels ils sont conviés. Un taux de participation de 60% aux entraînements est obligatoire en vue d'une réinscription pour la saison qui suit (hors CM).
- Pour raisons impérieuses, soudaines et indépendantes de la volonté du club un entraînement pourra être annulé en dehors de ceux prévus par le calendrier.
- Sportifs et parents doivent régulièrement s'informer sur le site.
Droit à l'image : Le club s'engage à demander une autorisation de publication de photos/films/ portraits pris exclusivement dans le cadre sportif sur les canaux de communication du club (internet ; Facebook ; Instagram ; cette liste n'étant pas exhaustive), à chaque membre inscrit.
- Les parents s'abstiendront d'intervenir lors d'un entraînement depuis la tribune.

4- **Code vestimentaire**

- Pour participer aux entraînements, une tenue appropriée est exigée :
 - Pour les petits Babygym et Prégym* : **T-shirt du club obligatoire**
 - Pour les gymnastes filles* : **Tunique obligatoire**
Collant, short, chaussons de gym
facultatifs
- La tunique du club est obligatoire en compétition

-Pour les gymnastes garçons : Léotard, short et sokol obligatoires

Chaussons de gym facultatifs

Le léotard du club est obligatoire en compétition

-Pour les groupes Parkour : T-shirt du club obligatoire

5- **Infrastructure (salle-vestiaires-matériel) / Horaire**

- Se présenter 5 minutes avant le début de l'entraînement de façon à être à l'heure en salle. S'habiller dans les vestiaires.
- S'habituer à entretenir les locaux mis à disposition (salle-vestiaires-toilettes) en jetant les détritus à la poubelle.
- Pas de nourriture, chewing-gums, bijoux et Smartphones aux entraînements.
- Ne pas monter sur les engins en dehors de de l'horaire de l'entraînement et sans la surveillance d'un entraîneur.
- Ne pas marcher avec ses chaussures dans la salle
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol qui pourrait se produire au cours des activités organisées par le club.

6- **Discipline**

- Respecter verbalement et physiquement toutes les personnes qui gravitent dans l'entourage du club (coéquipiers, entraîneurs, juges, surveillants de salle, parents, accompagnateurs...).
- Ecouter et respecter les consignes émises par son entraîneur, avoir une attitude et un langage corrects et calmes, être assidu aux entraînements.
Le travail en autonomie s'exécutera de manière sérieuse.
- Il est interdit aux spectateurs d'interférer dans les cours donnés et décisions prises par les entraîneurs.
- Toute perturbation de l'entraînement ou manque de respect vis à vis de quiconque ou du matériel peut être sanctionné soit par l'entraîneur soit par le comité d'une suspension partielle voire définitive et ce sans remboursement de cotisation.
- Le comité peut refuser l'inscription ou le maintien d'un membre dans un groupe déterminé, pour des motifs organisationnels ou de capacité physique du membre.
- Le comité pourra trancher en cas de litiges.

« La FfG dispose d'un référent éthique. Vous pouvez le contacter à l'adresse : ethique@FfGym.be ».

Tarifs et horaires

La cotisation doit être versée pour le 29 août au plus tard ou 1 semaine après essai sur le compte BE85 7512 0842 0506 avec en communication, nom, prénom et groupe du membre concerné. Sans paiement, tout membre se verra refuser l'accès en salle.

! Pour nos membres pré-inscrits en fin de saison 2025, l'acompte de 100€ est à déduire de la cotisation.

Les cotisations sont valables pour une saison, de septembre à juin, hors vacances scolaires francophones. Pendant celles-ci, des stages en soirée sont organisés pour nos groupes compétition (rubrique stage).

Les prix fixés comprennent la licence auprès de la fédération ainsi que l'assurance. La cotisation pourra être réglée en 3 mensualités uniquement sur demande avant le 22 août (à la permanence ou par mail) et sur présentation d'un document d'ordre permanent bancaire.

Une réduction de 10% est accordée pour les frères et sœurs (la cotisation la plus haute étant toujours considérée comme pleine).

Baby-gym				
	Mercredi	Vendredi	Dimanche	Prix
3,5-5 ans	15h15-16h15			310€
		17h15-18h15		
			9h15-10h15	
Pré-gym				
5-6 ans	16h15-17h45			355€
			10h15-11h45	

Parkour			
		Jeudi	Prix
10-13 ans		16h30-18h00	325€
15 ans et +		18h00-20h00	355€

Fun Gym			
	Mercredi		Prix
Adultes mixtes	20h00-22h00		200€

	Gymnastique Artistique Féminine							
	Filière Loisirs							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Prix
6-12 ans			15h00 - 17h30					390€
						11h30 - 14h00		
12-15 ans				18h00 - 20h00				355€
15 ans et +				18h00 - 20h00				
	Filière compétition							
Poussines	17h00 - 19h30					9h00- 11h30		560€
Jeunes B	17h00 - 19h30					9h00- 11h30		
D6 Avenir	17h00 - 19h30		17h30 - 20h00					
D6 Espoir			17h30 - 20h00			9h00- 11h30		
Prépa D5		17h00 - 20h00			17h00 - 19h30		9h00- 12h30	665€
D5		17h00 - 20h00			17h00 - 19h30		9h00- 12h30	690€
Détection	17h00 - 19h30		17h30 - 20h00			9h00- 11h30		700€
D4		17h00 - 20h00			17h00 - 19h30		9h00- 12h30	750€
D2-D3- Jeunes A	17h00 - 19h30	17h00 - 20h00	17h30 - 20h00		17h00 - 19h30		9h00- 12h30	945€/1100€

	<u>Gymnastique Artistique Masculine</u>							
	Filière Loisirs							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Prix
6 ans et +				16h30-18h00				325€
	Filière compétition							
Initiation	17h00-19h30					9h00-11h30	9h00-12h30	615€
Juniors		17h00-20h00	17h30-20h00		17h00-19h30		9h00-12h30	750€/945€

Siège social et Secrétariat :
TEMPOGYM JETTE
Avenue du Comté de Jette 3 – 1090 Bruxelles
N° de compte : BE85 7512 0842 0506

Website : www.tempogymjette.be/
E-mail : tempogymjette@hotmail.com
GSM : 0473/17.34.14.